



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA DELEGATION SPECIALE

SEANCE DU mardi 8 septembre 2015
09 heures 30

SLA/MG

N° 001867

politique de la ville -
contrat de ville -
programmation 2015

Affiché le :

VOTES POUR : 3

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Le mardi 8 septembre 2015 à 09 heures 30 le Conseil de la Délégation Spéciale convoqué le 27 août 2015, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la salon des faïences, sous la Présidence de Nicolas SPILLMANN, Président de la délégation spéciale.

ETAIENT PRESENTS : M. Nicolas SPILLMANN (Président de la délégation spéciale), M. Jean-Bernard BACHET (Vice-président de la délégation spéciale), Robert ABERLENC (Délégué)

ONT DONNE PROCURATION :

ABSENTS :

La séance est ouverte, Robert ABERLENC est nommé Secrétaire.

Lors de sa séance du 8 avril 2015, le Conseil Municipal a approuvé le lancement de l'appel à projets 2015 auprès des opérateurs de la politique de la ville du territoire sur la base du document de travail provisoire constituant le socle du contrat de ville. Lors de sa séance du 23 juin 2015, le Conseil Municipal a approuvé la version finale du contrat de ville 2015-2020 dont la signature a eu lieu le 16 juillet 2015 à Apt par les différents partenaires de la politique de la ville.

L'appel à projets réalisé dans le cadre de la programmation 2015 s'est déroulé du 15 avril au 15 mai 2015 sur la base des thèmes qui ont été retenus pour agir sur le quartier prioritaire d'Apt :

- Habitat et espaces publics,
- Tranquillité publique et lutte contre la délinquance,
- Développement économique et emploi,
- Jeunesse, parentalité et éducation,
- Culture et sport,
- Santé,
- Accès aux droits et lutte contre les discriminations.

Les actions proposées par les associations ont été étudiées par les techniciens des institutions et organismes partenaires du contrat de ville lors du comité technique du 28 mai 2015. Le comité de pilotage réuni le 5 juin 2015 a procédé à l'évaluation de ces projets et a retenu 19 actions pour lesquelles la Commune d'Apt, la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon (CCPAL) et La Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) ont précisé leurs engagements financiers. Les autres partenaires financeurs (Région, Département, Caisse d'Allocations Familiales, Mutualité Sociale Agricole) communiqueront ultérieurement les informations relatives à leurs engagements respectifs.

Les actions associatives retenues dans le cadre de la programmation 2015 du contrat de ville d'Apt sont les suivantes :

Intitulé de l'action	Nouvelle Action	Opérateur	Coût de l'action	Sollicitation à la commune	Participation de la commune	Participation de la CCPAL	Participation de l'Etat (Enveloppe Acsé pour Apt)
THEME 1 : HABITAT ET ESPACES PUBLICS							
Sensibilisation au geste éco-citoyen du tri sélectif	Oui	Centre Social	6 000	1 500	1 500		1 500
THEME 2 : TRANQUILLITE PUBLIQUE ET LUTTE CONTRE LA DELINQUANCE							
Accueil et Aide aux victimes	Non	AMAV	9 140	2 100	2 000		2000 (Hors enveloppe Apt)
Antenne d'accueil, d'écoute et accompagnement pour les victimes de violences conjugales	Oui	RHESO	3 420	2 000	1 000		0 (Action déjà financée par l'Etat par un autre dispositif)
THEME 3 : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET EMPLOI							
Peindre la ville-redessiner son avenir	Oui	ANPEP	7 075	1 000	1 000		1 000
Plateforme emploi	Oui	ANPEP	11 689	3 500	3 500	2 500	4 000
THEME 4 : JEUNESSE PARENTALITE ET EDUCATION							
Grandir et se construire	Oui	Centre Social	19 220	3 150	2 850		3 000
Famille et parentalité	Non	Collectif Ariane	14 000	3 000	3 000		2 000
Point écoute jeune	Non	Collectif Ariane	30 000	10 000	9 000	2 000	2 000
Apt en sciences	Non	Les petits débrouillards	10 692	3 000	2 000		3 000
THEME 5 : CULTURE ET SPORT							
Projet "Home Sweet Home" (grelé grelo)	Oui	Vélo Théâtre	50 000	3 000	2 500		3 000
Caravane des quartiers	Non	Cinémas d'Afrique	14 000	2 000	2 000		2 500
Chants des musiques du monde	Non	Kiosque	23 700	3 000	2 000		1 000
Initiation à la boxe éducative	Oui	Apt School Boxing	18 500	1 250	1 000		1 250
THEME 6 : SANTE							
Prévention et éducation à la santé	Non	Centre Social	36 300	5 000	2 000		5 000
THEME 7 : ACCES AUX DROITS ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS							
Lutte contre l'illettrisme / Plateforme Linguistique	Non	Centre Social	47 930	3 300	1 500		6 000
Citoyen à part entière	Non	Centre Social	8 730	0	0		1 200

Permanences juridiques	Non	CIDFF	9 012	1 500	1 500		1500 (Hors enveloppe Apt)
Point d'accès aux droits et à l'égalité	Non	ANPEP	15 265	3 000	2 000		6000 (Hors enveloppe Apt)
Intégration et citoyenneté	Non	ASTIA	20 565	1 500	1 500		4 000
TOTAUX							
TOTAL			355 238	52 800	41 850	4 500	40 450

Dans le cadre de cette programmation, la participation de la commune d'Apt s'élève à 41 850 €
 Pour les actions présentées ci-dessus, une convention sera signée entre la commune d'Apt et chaque association dans le but de préciser le cadre de mise en œuvre des actions, les engagements financiers de la commune et les engagements de l'association (cf. documents en annexes).

LA DELEGATION SPECIALE A L'UNANIMITE

VU le compte-rendu de la réunion du comité de pilotage du contrat de ville d'Apt en date du 5 juin 2015 arrêtant la liste des projets à financer pour 2015,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 23 juin 2015 approuvant le contrat de ville 2015-2020,

PREND ACTE de la programmation 2015 du contrat de ville d'Apt arrêtée par le comité de pilotage du 5 juin 2015, jointe en annexe de la présente.

AUTORISE le versement des subventions aux associations dont les actions ont été retenues dans le cadre cette programmation pour un montant de 41 850 € comme suit :

Opérateur	Subvention de la commune
AMAV	2 000 €
ANPEP	6 500 €
APAS Centre Social Maison Bonhomme	7 850 €
Apt School Boxing	1 000 €
ASTIA	1 500 €
CIDFF	1 500 €
Cinémas d'Afrique	2 000 €
Collectif Ariane	12 000 €
Kiosque	2 000 €
Les petits débrouillards	2 000 €
RHESO	1 000 €
Vélo Théâtre	2 500 €
Total général	41 850 €

DIT que la dépense de 41 850 € est inscrite au budget primitif 2015 au chapitre 67 article 6745.

APPROUVE les conventions jointes en annexe de la présente à conclure avec les associations suivantes :

- Centre Social Maison Bonhomme (APAS)
- AMAV
- RHESO
- ANPEP
- Collectif Ariane
- Les Petits Débrouillards
- Vélo Théâtre
- Cinémas d'Afrique
- Kiosque
- Apt School Boxing
- CIDFF
- ASTIA

AUTORISE Monsieur le président de la délégation spéciale à signer lesdites conventions et à établir, conclure et signer tout autre document nécessaire en vue d'exécuter la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,

Le Vice-Président,

Le Délégué,

Nicolas SPILLMANN

Jean-Bernard BACHET

Robert ABERLENC